

Groupement de Services
de Mise en Œuvre Opérationnelle

Clermont-Ferrand, 10 JUIL. 2012

Réf. : CR/SC/792/2012
Affaire suivie par :
Lcl Christian RODIER / Pharm 1^{re} classe AUPIC
☎ : 04.73.98.45.94
☎ : 04.73.98.69.66

NOTE DE SERVICE OPERATIONNELLE PERMANENTE

NSOP/OPS/2012/06

Objet : DGSCGC/DSP/PS n°922 recommandations pour l'utilisation des bouteilles d'oxygène médicinal dans les VSAV et les VSAB.

Suite à une alerte de matériovigilance, le ministre de l'Intérieur par note citée en référence et jointe, attire notre attention sur l'emploi de l'oxygène médical.

Il est rappelé à l'ensemble du personnel, le respect des principales consignes de sécurité concernant l'utilisation de l'oxygène médical :

- Les bouteilles doivent être protégées de tout risque de choc ou de chute ;
- Les bouteilles doivent être solidement arrimées de préférence en position verticale dans les véhicules ;
- Les bouteilles doivent être déplacées sans être traînées ou roulées sur le sol ;
- Les bouteilles ne doivent pas être soulevées par leur robinet ;

Pour le réglage du robinet détendeur intégré :

- Ne pas ouvrir la bouteille lorsqu'elle est en position couchée ;
- Ouvrir progressivement le robinet sans jamais le forcer ;
- Ne jamais procéder à plusieurs mises en pression successives rapprochées ;
- Ne jamais ouvrir le débitmètre avant d'ouvrir le robinet (il doit toujours être réglé à 0 litres/minute au préalable) ;
- Ne pas ouvrir directement le débitmètre au débit maximal (passage de 0 à 15 litres/minute en passant par les positions intermédiaires) avant d'ouvrir le robinet ;
- Vérifier l'absence de fuite ; en cas de fuite, fermer le robinet. Ne jamais utiliser une bouteille présentant un défaut d'étanchéité ;
- Ne pas fermer le robinet avec un couple excessif (ne pas forcer).

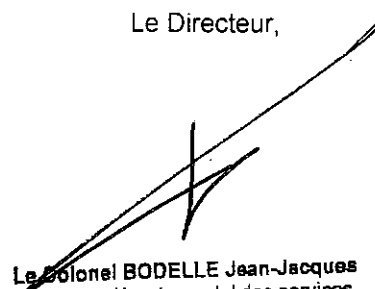
Pendant l'utilisation :

- Ne pas fumer
- Ne pas approcher une flamme
- Ne pas graisser
- Ne pas enduire de corps gras le visage des victimes
- Manipuler le matériel avec des mains propres, exemptes de graisse
- Ne jamais se placer face à la sortie du robinet lors de l'ouverture, mais toujours du côté opposé au manodétendeur, derrière la bouteille et en retrait
- Ne jamais exposer la victime au flux gazeux

- Ne pas utiliser de générateur d'aérosol (laque, désodorisant...), de solvant (alcool, essence...) sur le matériel, ni à proximité.

Les bouteilles d'oxygène médical doivent être positionnées dans les emplacements dédiés lors de la prise en charge des victimes dans les cellules des VSAV / VSAB.

Le Directeur,



Le Colonel BODELLE Jean-Jacques
Directeur départemental des services
d'incendie et de secours par intérim

Destinataires :

Pour information :

- DDSIS
- DDASIS
- Adjoint DDSIS
- 3SM

Pour action :

- Chefs de GT
- Chefs de GS
- Chefs de centre